Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat Technologique

Session 2018

***

Histoire-Géographie

Série : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Durée : 2 heures 30 **Coefficient : 2**

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à <u>toutes les questions</u> de la 1ère partie.
10 points

Le candidat traitera <u>au choix un seul</u> des quatre exercices de la 2nde partie.
10 points

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
*La feuille **Annexe page 11/11** est à rendre avec la copie d'examen.*

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

1) Justifiez l'affirmation suivante : « La Guerre froide oppose deux modèles politiques et économiques ».

(2 points)

2) Caractérisez deux défis, économiques et/ou politiques, que doivent surmonter les nouveaux États issus de la décolonisation.

(2 points)

3) Proposez une date-clef (année) de la V^{e} République et expliquez son importance.

(1 point)

Questions de géographie

4) Citez deux acteurs spatiaux de la mondialisation. **(1 point)**

5) Définissez la notion de « Francophonie ». **(2 points)**

6) Complétez le fond de carte en **annexe p. 11/11** en localisant et nommant chaque information demandée.

(2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire.

Exercice n°1 / sujet d'étude : L'Algérie de 1954 à 1962.

Document 1 : Discours de Pierre Mendès-France, président du Conseil, à l'Assemblée nationale le 12 novembre 1954.

Il y a quelques semaines à peine, je m'étais fait votre interprète, l'interprète de l'émotion ressentie par tous les Français devant la catastrophe qui, dans la région d'Orléansville, venait d'endeuiller l'Algérie[1]. J'avais alors affirmé la solidarité de la nation entière avec les populations éprouvées. L'Algérie, hélas ! vient d'être frappée à nouveau, et cette fois la violence provient de la volonté criminelle de quelques hommes, mais elle n'est pas moins cruelle, inutile et aveugle. A nouveau la nation doit s'affirmer unie et solidaire devant le malheur, devant les forces de destruction. Vous pouvez être certains, en tout cas, qu'il n'y aura, de la part du Gouvernement, ni hésitation, ni atermoiement, ni demi-mesure dans les dispositions qu'il prendra pour assurer la sécurité et le respect de la loi. Il n'y aura aucun ménagement contre la sédition[2], aucun compromis avec elle, chacun ici et là-bas doit le savoir. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation, l'unité, l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. Leurs populations, qui jouissent de la citoyenneté française et sont représentées au Parlement, ont d'ailleurs donné, dans la paix comme autrefois dans la guerre, sans distinction d'origine ou de religion, assez de preuves de leur attachement à la France pour que la France à son tour ne laisse pas mettre en cause cette unité. Entre elles et la métropole il n'y a pas de sécession[3] concevable. Cela doit être clair une fois pour toutes et pour toujours aussi bien en Algérie et dans la métropole qu'à l'étranger. *(Applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite).* Jamais la France, aucun Gouvernement, aucun Parlement français, quelles qu'en soient d'ailleurs les tendances particulières, ne cédera sur ce principe fondamental.

[1] Tremblement de terre du 9 septembre 1954 faisant 1 500 morts
[2] Sédition : volonté de révolte ou soulèvement contre la puissance établie
[3] Sécession : acte de séparation d'un Etat

Document 2 : Affiche gaulliste pour le référendum du 8 janvier 1961 en faveur de l'autodétermination de l'Algérie.

Source : Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC).



Questions :

1) Présentez les deux documents en insistant sur leurs différences (nature, contexte).

2) Relevez un élément du document 1 montrant la fermeté de Pierre Mendès-France au début de la guerre d'Algérie.

3) Quels sont les arguments employés par Pierre Mendès-France pour justifier cette position ? (Document 1)

4) Quels éléments du document 2 rendent compte du rôle de de Gaulle dans la résolution du conflit algérien ?

5) Montrez que ces documents illustrent le processus de décolonisation de l'Algérie.

<u>Exercice n°2</u> / Sujet d'étude : L'Union indienne à partir de 1947.

<u>Document</u> : l'Inde, l'économie la plus dynamique du monde.

Source : Chronique radio de Vincent Giret, francetvinfo.fr, le 3 juin 2016.

L'Inde est aujourd'hui le pays qui se développe le plus vite, le pays qui a la plus forte croissance au monde, près de 8% au cours du premier trimestre 2016, et plus de 7,5% sur les douze derniers mois. Et c'est un événement important, parce que c'est la première fois que l'Inde double la Chine, elle lui passe devant pour lui ravir la première place en termes de croissance. Alors quand on remet cette ascension en perspective, c'est encore plus spectaculaire : il y a vingt ans, l'Inde était certes déjà un géant démographique avec une population de plus d'un milliard d'habitants, mais elle était surtout un nain économique, étouffé par la pauvreté, eh bien ! ce n'est plus le cas. Dans un contexte international très morose, l'Inde tire son épingle du jeu, c'est un pays en pleine transformation, qui change de visage, même si la route est encore longue.

Qu'est-ce qui explique cette transformation économique ?

Les réformes et l'ouverture au monde. Il y a vingt-cinq ans, l'Inde était un pays à l'économie fermée, protectionniste, aussi bureaucratique que l'étaient les pays communistes, et où les entreprises étaient contraintes de demander une autorisation administrative pour la moindre décision. Et la date-clé qui amorce ce retournement, c'est 1991, un demi-siècle après la proclamation de son indépendance, l'Inde fait le choix d'entrer dans la mondialisation. Quelques années seulement après la Chine, elle libéralise à tout-va son économie, ouvre ses frontières, et commerce enfin avec le monde. Et là, tout change, c'est une mutation radicale qui s'engage en une génération. La croissance atteint rapidement un rythme très élevé, l'Inde grimpe très vite dans le classement des puissances économiques où elle est aujourd'hui au 8^{e} rang. Ce nouveau géant est déjà le premier exportateur mondial de services informatiques, de médicaments génériques, et de services aux entreprises. L'Inde est le "bureau du monde" quand la Chine de son côté s'est affirmée comme "l'atelier du monde".

Peut-on dire que l'Inde fait jeu égal avec la Chine aujourd'hui ?

Non pas encore, elle est même assez loin derrière. Le PIB chinois, c'est-à-dire la somme totale de la richesse produite en une année, est presque quatre fois supérieur au PIB indien. Mais l'Inde tourne aujourd'hui à plein régime alors que la Chine, elle, ralentit et vit une crise de modèle. Le principal défi de l'Inde, c'est la maîtrise de son développement : la mondialisation a fait émerger de grands centres urbains autour de Calcutta, Bombay, Delhi et Bangalore, où vit désormais une puissante classe moyenne en pleine ascension, mais la pauvreté sévit encore dans d'immenses régions et surtout les inégalités ont explosé. L'Inde souffre encore d'infrastructures totalement défaillantes et c'est aussi pour ça que le premier ministre indien Modi parcourt le monde pour attirer dans son pays les investisseurs étrangers. Et ça marche d'ailleurs. Il faut ajouter qu'il y a un domaine où l'Inde surclasse la Chine, c'est le système politique. L'Inde a pour elle d'être la plus grande démocratie du monde, imparfaite certes, entravée par un système de castes, oui, mais une démocratie quand même. Et ce n'est pas son moindre atout face à la Chine, son grand voisin et son grand rival.

Questions :

1) Quels étaient les obstacles au développement économique de l'Inde avant 1991 ?

2) Quels choix de développement économique sont faits par l'Inde à partir de 1991 ?

3) Relevez les éléments du texte montrant que l'Inde est devenue une grande puissance économique.

4) Quels sont les défis que l'Inde doit encore relever ?

Exercice n°3 / **sujet d'étude : Transports et routes maritimes.**

Document 1 : L'évolution de la piraterie selon le ministère français des Affaires étrangères.

Source : http://www.diplomatie.gouv.fr, consulté le 11 juillet 2017

Nature de la menace : Si la piraterie semble globalement contenue dans l'océan Indien, depuis près de deux ans, des groupes pirates y demeurent actifs et le risque de […] menace restera fortement [élevé] tant que la situation économique et politique ne sera pas résolue en Somalie. Parallèlement, le risque s'accroît dans le golfe de Guinée[1], principalement au Nigéria, avec des modes d'actions plus agressifs et une forte extension de leur rayon d'action. Les réseaux de pirates se maintiennent aussi dans le détroit de Malacca[2], et dans le sud de la mer de Chine méridionale.

La piraterie maritime moderne prend indifféremment pour cibles des navires de commerce et de pêche ou des bateaux de plaisance, dont des voiliers, particulièrement lents et vulnérables, sans attention particulière pour le pavillon (la nationalité) du navire attaqué. Ces actions sont généralement violentes, les pirates n'hésitant pas à se servir de fusils d'assaut ou de lance-roquettes et à exercer des pressions sur les équipages pour obtenir gain de cause. Elles se produisent d'abord en pleine mer mais également dans les ports, aux points de mouillage et le long des côtes. Le but des pirates est de prendre le contrôle du navire attaqué, pour ensuite s'approprier tout ou partie des cargaisons, et/ou négocier une rançon contre la libération du navire et de son équipage.

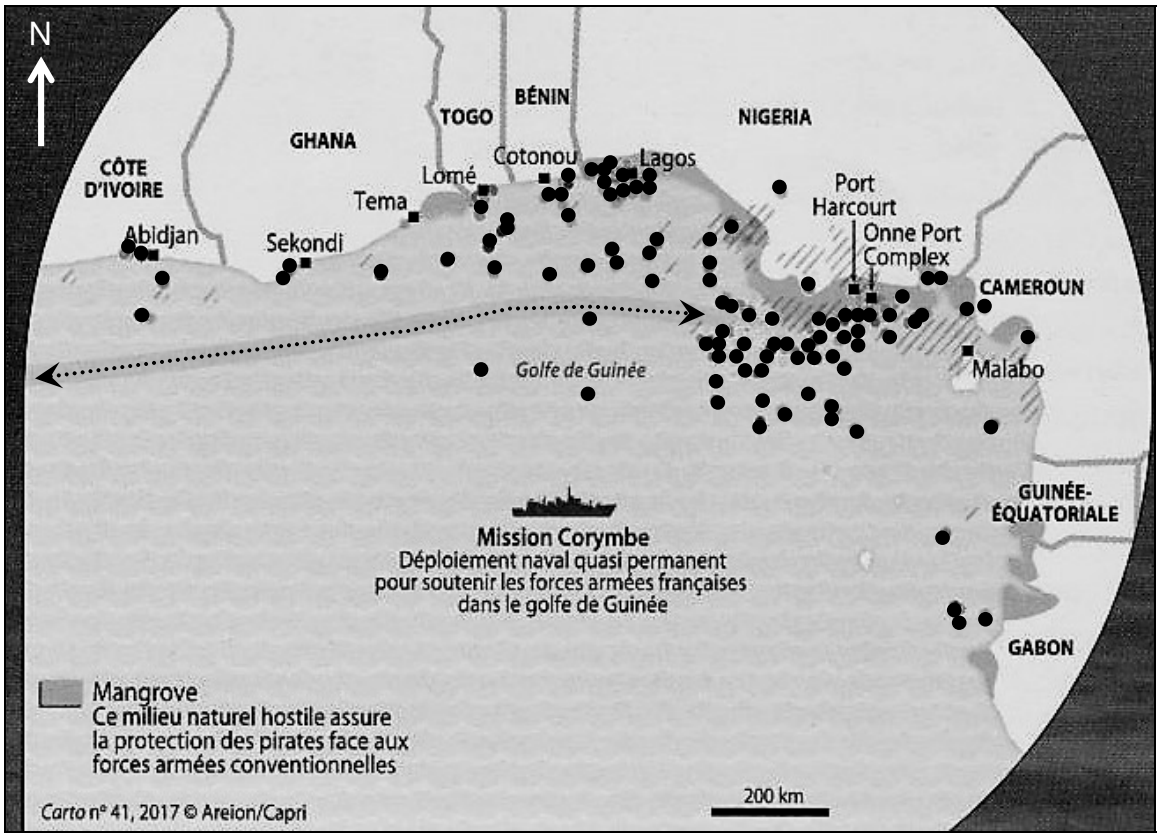
Les prises d'otages sont de plus en plus fréquentes dans le golfe de Guinée, et constituent toujours un risque non négligeable pour les navigateurs croisant l'océan Indien. Les périodes de captivité durent plusieurs semaines, voire plusieurs mois, et sont très éprouvantes. Plusieurs cas de décès ont même été recensés, dans les deux principales zones menacées par ce phénomène. […]

Géographie des incidents : Les côtes du Nigéria concentrent 60% des attaques mais la menace se disperse actuellement d'est en ouest. Elle s'éloigne également des côtes. Les zones portuaires (Lagos, Port-Harcourt, Calabar et plus récemment Abidjan, Lomé) sont vulnérables. Les attaques peuvent également se produire le long des côtes ou en remontant les fleuves. Toutes les eaux nigérianes sont donc très dangereuses. Les pirates sont le plus souvent bien armés et sont particulièrement violents. Ils détournent les bâtiments[3] et ont pour but de piller les navires ou leur cargaison mais aussi de kidnapper certains membres d'équipage. Les attaques sont de plus en plus sophistiquées. Il est fortement déconseillé de naviguer en particulier dans le delta du Niger.

[1] En Afrique de l'Ouest
[2] Passage maritime majeur situé en Asie du Sud-est
[3] Dans ce contexte, désigne un navire

Document 2 : La piraterie dans le golfe de Guinée (Afrique de l'Ouest).

Source : N. Riouaï, "La piraterie moderne, d'une mer à l'autre", *Carto* n°4, mai-juin 2017, p. 42.



Légende :		
	•	Incident de piraterie entre 2013 et 2016
	⟷	Route maritime commerciale majeure
	▨	Ressources pétrolières

Questions :

1) Quelles sont les différentes zones de piraterie dans le monde ? (Document 1)

2) Quelles sont les différentes cibles des pirates ? (Document 1)

3) Montrez que le golfe de Guinée est un espace particulièrement dangereux. (Documents 1 et 2)

4) Comment les Etats comme la France luttent-ils contre ces dangers ? (Documents 1 et 2)

5) Montrez que la piraterie fait partie du processus de mondialisation. (Documents 1 et 2)

Exercice n°4 / sujet d'étude : Les migrations internationales.

Document : Michel Lachkar, « Près d'un migrant sur quatre accepte un retour aidé dans son pays », 30 septembre 2016.

Source : http://geopolis.francetvinfo.fr

Les rapports de l'OIM [Organisation Internationale pour les Migrations] donnent une idée assez précise des désordres du monde. Les derniers chiffres, livrés le 25 septembre 2016, montrent que 317 228 migrants et réfugiés sont arrivés dans l'Union européenne depuis le début de l'année. Principalement par la Grèce (168 390) et par l'Italie (131 974), […] avec cette année, une forte présence de Nigérians (22 329), Gambiens (7 750), Ivoiriens (7 676), Guinéens (7 468), et Maliens (5 964).

Ces chiffres donnent une idée de la situation économique de ces pays. Le Nigéria souffre d'une grave crise économique liée à la chute des cours du pétrole, aggravée par une guerre coûteuse contre Boko Haram[1] au nord, et les rebelles du delta du Niger au sud. L'Afrique de l'Ouest n'est pas épargnée par le terrorisme et les crises politiques. Le 16 septembre dernier, un navire italien a sauvé 654 migrants en difficulté au large de la Sicile, tous originaires du Mali, de Gambie et de Guinée.

62% des migrants disent avoir quitté leur pays sans pour autant vouloir partir pour l'Europe. La dynamique migratoire africaine ne se dirige pas seulement vers l'Europe. Il existe une migration interne à l'Afrique de l'Ouest, notamment vers les grandes villes et les côtes du golfe de Guinée. […]

L'OIM a également aidé 51 000 migrants à se réinstaller dans leur pays durant le premier semestre 2016. […] Ce programme [dit AVRR en anglais ou Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration] répond à un besoin des demandeurs d'asile qui se sont vus refuser le statut de réfugié et qui sont en situation illégale. « Ces personnes n'ont souvent ni les moyens ni l'espoir de rentrer chez elles et sont, dès lors, confrontées au manque de dignité qu'engendre un retour forcé ». L'AVRR comprend l'assistance avant le départ, la préparation du voyage, l'assistance en transit ainsi que le soutien après le retour dans le cadre d'une réinstallation socio-économique et de la réintégration des migrants dans leur pays d'origine.

« Un tel retour permet une installation durable, s'il est abordé sous toutes ses facettes en tenant compte des actions à entreprendre avant et après le départ. » De telles démarches encouragent la création d'opportunités économiques dans le pays d'origine. « Une telle approche rend le retour volontaire plus attrayant et acceptable pour les migrants, mais également pour les gouvernements de leurs pays d'origine ». Cela dessine une véritable politique d'aide au développement. […]

En 2015, l'OIM avait aidé 69 540 migrants (43 786 en 2014) à retourner dans leur pays d'origine *« en toute sécurité et dignité »,* affirme le rapport. La majorité des migrants aidés par l'OIM sont partis de l'Espace économique européen, l'Allemagne représentant plus de la moitié des départs. […] Les migrants s'ils repartent dans leur pays avec des compétences acquises, une petite épargne et des contacts tissés à l'étranger ont plus de chance de créer une petite entreprise et de réussir leur nouvelle vie dans leur pays.

[1] Organisation terroriste islamiste originaire du Nigéria

Questions :

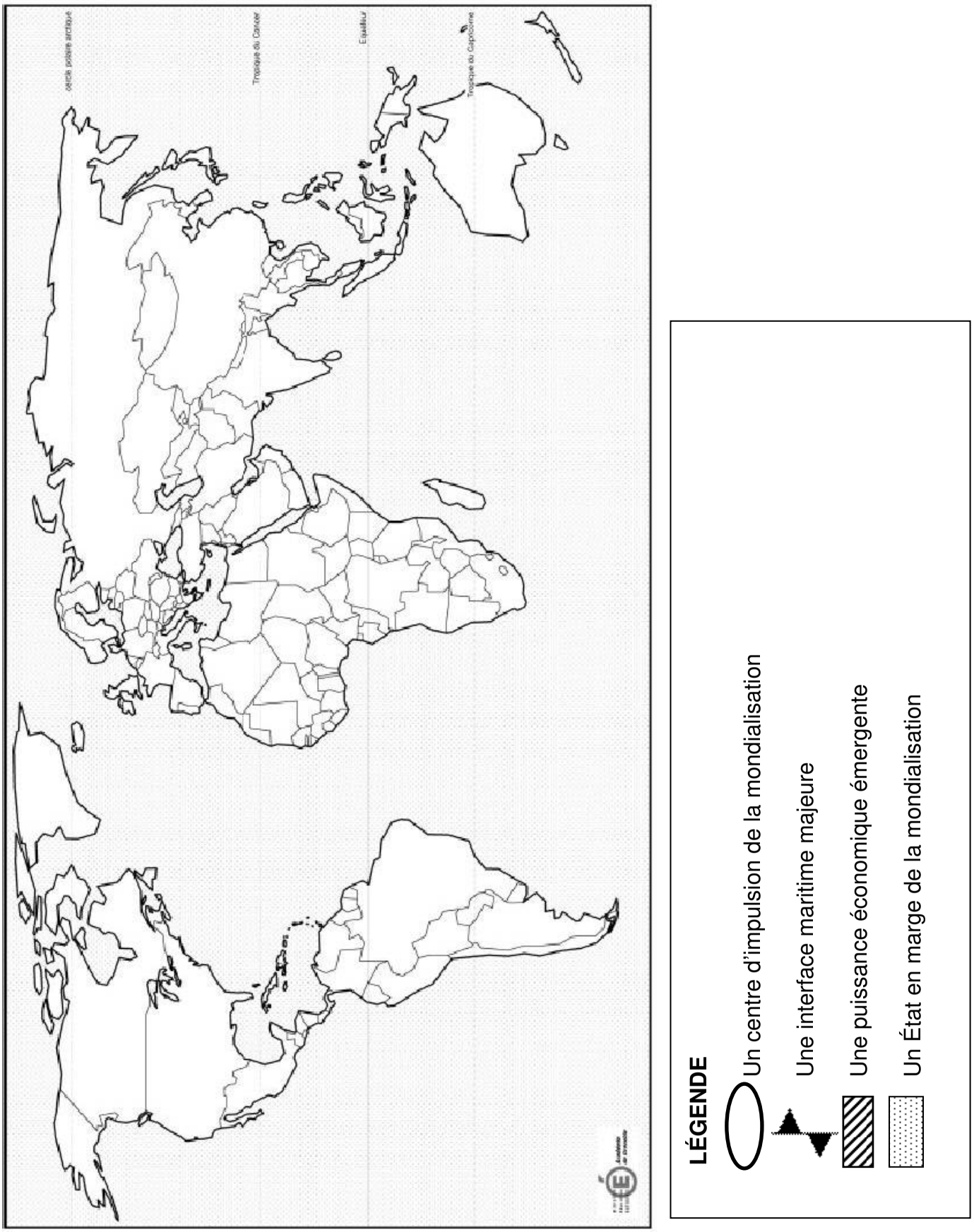
1) Décrivez l'itinéraire des migrants évoqué dans le document.

2) Pour quelles raisons les migrants quittent-ils leurs pays respectifs ?

3) Présentez le programme AVRR.

4) Quels bénéfices sont attendus de ce programme pour les migrants et les pays d'origine ?

Annexe *(à rendre avec la copie)*



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.